

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 30 mai 2023

Le mardi 30 mai 2023 à 21h00 min, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Quercy, sous la présidence de Monsieur Christian **LESTRADE**, Maire.

Date d'affichage : 25 mai 2023

Date de convocation : 25 mai 2023

Nombre de conseillers : 15.

En exercice : 15.

Présents ou représentés : 13.

Nombre de votants : 13.

Présents : Mesdames Émilie **ABADENS**, Françoise **ALRIC**, Marie-Chantal **COMBRET**, Irène **BERGOGLIO**, Anne **GUTHMULLER**, Patricia **MATHIEU**, Sophia **BERNADET**.

Messieurs Patrick **DAUCH**, Christian **LESTRADE**, Régis **PLAZEN**.

Représentés : Monsieur Sébastien **DANEL** par Madame Patricia **MATHIEU**, Madame Laure **BELY** par Madame Anne **GUTHMULLER**, Monsieur Philippe **BONNET** par Monsieur Régis **PLAZEN**.

Absents non représentés : Monsieur Pierre **LARTIGUE**, Monsieur Gérard **RIVIÈRE**

A été élu secrétaire : Madame Sophia **BERNADET**

Le Procès-Verbal de la dernière réunion est lu et adopté

1. Délibération portant création d'un emploi permanent

13 voix POUR

Stagiairisation d'un agent administratif communal pour la commune de Vazerac au 1^{er} juillet 2023.

L'agent occupera ces fonctions sur un temps non – complet de 14h pour la commune de Vazerac.

Lors d'un prochain conseil son poste actuel de 18h sera supprimé.

2. Délibération annule et remplace : emprunt à taux fixe pour l'aménagement et l'extension du bar-restaurant « La Grange »

13 voix POUR

Pour information : un déblocage devra avoir lieu dans les quatre mois de la date de dépôt de l'offre.

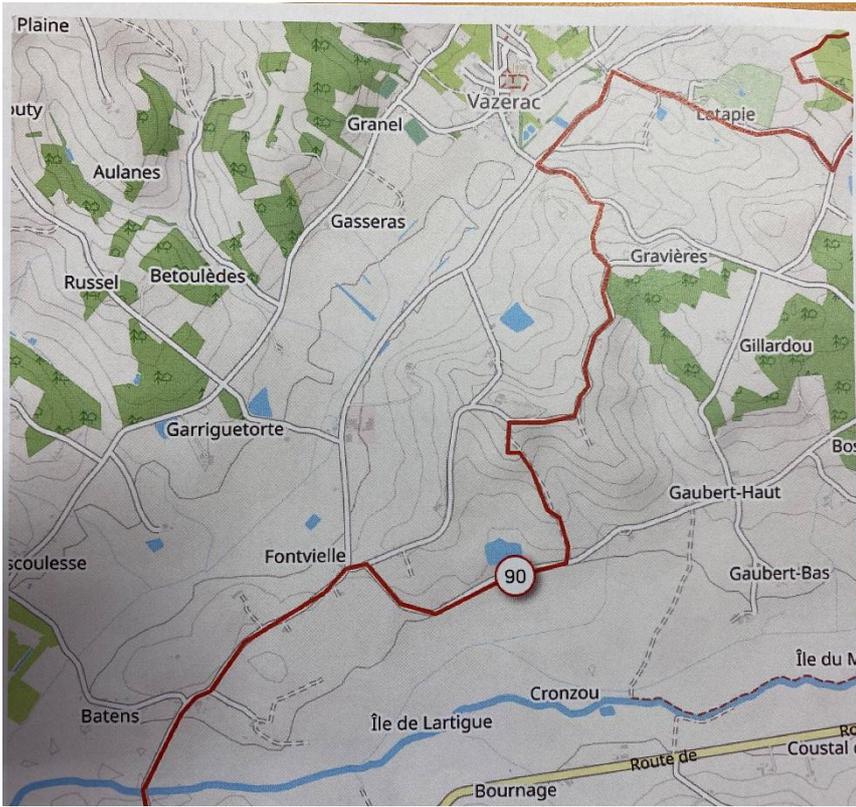
3. Délibération convention d'utilisation du local commercial « Boulangerie » rue du Quercy

13 voix POUR

Accord de mise à disposition temporaire, gratuitement, du local jusqu'au 31 décembre 2023 sous réserve d'acceptation par le contrôle de légalité.

Pour information : ouverture prévue début juillet

4. Délibération concernant le tracé de la « route équestre » sur la commune de Vazerac



13 voix POUR

Chemin équestre d'Artagnan parcours environ 27 km sur la Communauté des communes de Lafrançaise et 104 km sur le département du Tarn et Garonne.

L'histoire : projet initié par le département du Gers souhaitant faire un parcours équestre reliant Lupiac, ville de naissance de d'Artagnan à Maastricht, ville où il est décédé.

Un panneau sera mis en place pour donner de la visibilité.

5. Questions diverses

- Restaurant-bar « La Grange » :
 - o Toiture à refaire ; montant estimé 2 520,00€
 - o Congélateur en panne ; coût estimé 2 16,00 € HT soit 2 889,00 € TTC
 - o Chaudière gaz en panne : un expert doit se déplacer pour déterminer le type de chaudière adaptée en tenant compte de l'agrandissement
- L'art de se vêtir en Occitanie :
 - o Exposition en septembre 2023. L'association ANAP-Quercy demande s'il est possible de réaliser cette exposition à la médiathèque de Vazerac
- Appel à candidature pour le poste de secrétaire de Mairie
 - o Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu sept candidatures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.